



ACCOMPAGNEMENT EN CLASSE ET EN LABORATOIRE

Permettre le soutien d'une personne accompagnatrice désignée, qui peut être présente en classe et communiquer avec vous au besoin

Permet d'aider la personne ayant des limitations dans la réalisation et l'organisation de ses activités scolaires, ainsi qu'au niveau des communications

Par exemple :

- Déficience motrice
- Trouble du langage et de la parole (ex : dysphasie)
- Trouble du spectre de l'autisme

S'attendre à la présence d'un interprète

Permet d'aider la personne ayant des limitations fonctionnelles liées à son audition

Par exemple :

- Déficience auditive



EXPOSÉS ORAUX

Remplacer les présentations orales devant la classe par un autre moyen d'évaluation

Permet de pallier les limitations fonctionnelles associées à l'expression verbale (ex. : fluidité de la parole, clarté du discours)

Par exemple :

- Déficience auditive
- Séquelles permanentes d'un traumatisme craniocérébral
- Trouble du langage et de la parole (ex. : dysphasie)
- Trouble du spectre de l'autisme



MATÉRIELS ACCESSIBLES

Si vous prévoyez projeter un document audiovisuel en classe, en informer le conseiller ACSESH dès le début de la session. Un besoin de sous-titrage est à prévoir

Permet à une personne ayant des limitations fonctionnelles liées à son audition d'accéder au contenu de documents audiovisuels

Par exemple :

- Déficience auditive



TRAVAUX D'ÉQUIPE

Permettre la réalisation de travaux de façon individuelle, et non en équipe

Permet de pallier des limitations fonctionnelles sur le plan de la communication et la fatigabilité

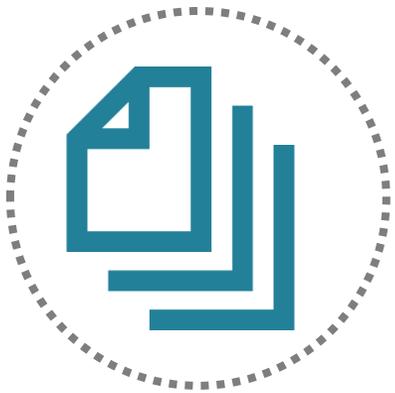
Par exemple :

- Trouble du spectre de l'autisme

Permettre de pallier des absences fréquentes aux réunions d'équipe en raison d'une condition de santé

Par exemple :

- Déficience neurologique (ex. : sclérose en plaques)
- Déficience organique (ex. : fibrose kystique)



TRAVAUX INDIVIDUELS

Si nécessaire, permettre un délai supplémentaire pour la remise des travaux longs (ex. : une semaine de plus). Dans ce cas, vous devez en être avisé avant la date de remise et l'avancement du travail doit être démontré

Permet de pallier des limitations fonctionnelles sur le plan de la lecture, de l'écriture ou de la fatigabilité

Par exemple :

- Déficience organique
- Séquelles permanentes d'un traumatisme craniocérébral
- Trouble d'apprentissage (ex. : dyslexie-dysorthographe)
- Trouble du langage et de la parole (ex. : dysphasie)